

Gland, le 31 août 2018

**Extrait de procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du jeudi 30 août 2018**

Présidence : Mme Véronique VILLAINÉ

**LE CONSEIL COMMUNAL**

- vu le préavis municipal n° 45 relatif à l'adoption d'un addendum au Règlement communal sur la protection des arbres;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**décide**

- I. d'accepter le préavis municipal n° 45 relatif à l'adoption d'un addendum au Règlement communal sur la protection des arbres.

*"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

La présidente :

La secrétaire :

Véronique VILLAINÉ

Karine TEIXEIRA FERREIRA